

## **AVIS PUBLIC**

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 8 mai 2018 à 19 :30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Nature et effets de la demande :**

Autoriser la demande # 2018-04-0009 pour délivrer un permis de lotissement (# 2018-04-0051) afin de:

Permettre de subdiviser le lot 3 991 365 en deux lots distincts qui porteront les numéros de lot 6 230 908 et 6 230 909.

Permettre une superficie de 859 mètres carrés pour le lot numéro 6 230 908, alors qu'en vertu de l'article 17, Tableau 1, sous l'onglet lot partiellement desservi, du règlement numéro 186 sur le lotissement, la superficie minimale doit être de 1 400 mètres carrés.

Cette demande est localisée au 1600, rue Jean-Baptiste, Saint-Michel (lot 3 991 365 Cadastre du Québec)

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 19<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2018.

Signé: (s) Caroline Provost

Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)